

PRESCRIPTION DES VACCINATIONS



Développer de nouvelles compétences et connaissances pour prescrire des vaccinations



IDE, IPA,
pharmacien(ne)



Prérequis Aucun



distanciel



3 modules de
3h30 soit 10h30
selon décret et arrêté
du 8 août 2023



Max. 15 pers



Prise en charge DPC
action n°84252325010



ACCORD NATIONAL
lien avec indicateur
missions de santé
publique

formation@c-trois-si.fr
06 17 60 66 23

L'évolution des compétences infirmières initiée en 2023 et réaffirmée en 2026 renforce leur rôle dans la prévention et élargit leurs possibilités en matière de prescription et d'administration des vaccins. Ces évolutions réglementaires s'inscrivent dans une volonté de faciliter l'accès à la vaccination et de renforcer la prévention.

Dans ce contexte, l'actualisation des connaissances et la maîtrise du cadre réglementaire sont essentielles pour permettre aux infirmiers de prescrire et administrer les vaccinations dans leur champ de compétence, en toute sécurité et conformément aux recommandations en vigueur.

OBJECTIFS

Développer les compétences nécessaires pour prescrire et administrer les vaccinations dans le champ de compétence infirmier, en toute sécurité, et promouvoir efficacement la vaccination. La formation permet également d'obtenir une attestation de suivi, à transmettre à l'Ordre national des infirmiers afin de justifier de l'acquisition de ces nouvelles compétences.

CONTENU

Maladies à Prévention Vaccinale et Calendrier de Vaccination : Apprenez à identifier les signes cliniques, modes de transmission, fardeau épidémiologique et populations à risque pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier. Familiarisez-vous avec les recommandations pour la vaccination des adultes et des enfants, incluant la primo-vaccination, les rappels, et la vaccination de rattrapage, ainsi que les conseils spécifiques pour les professionnels de santé.

Traçabilité et Transmission de l'Information : Maîtrisez les informations essentielles à inscrire dans le carnet de vaccination du patient. Découvrez les outils numériques disponibles pour l'enregistrement des vaccinations, tels que le DMP, Mon espace santé, et les carnets de vaccination électroniques. Apprenez les méthodes de transmission sécurisées des données du professionnel vaccinateur au médecin traitant.

Prescription en Pratique : Comprenez les déterminants de l'hésitation vaccinale et développez des compétences pour argumenter contre les fausses informations avec des données claires et objectives. Apprenez à conduire des entretiens pour recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours, et identifiez les situations nécessitant une orientation vers un médecin, comme les primo-arrivants, les schémas vaccinaux incomplets ou suspects, ou les antécédents d'anaphylaxie.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Laëtitia AGRA
Docteure en
Pharmacie

Elodie JEVEAU
IDE formatrice
DU Santé Publique

Les sessions de formations proposées par la C3SI ont vocation à faire acquérir, entretenir ou perfectionner les connaissances et compétences des apprenants.

Notre méthode de formation se distingue par une approche personnalisée et innovante, alliant théorie et pratique pour répondre précisément aux besoins de chaque apprenant. En tant qu'organisme de formation, nous mettons en avant notre expertise dans le secteur de la santé et notamment de l'activité en centres de santé et notre capacité à adapter nos programmes en fonction des évolutions du terrain, garantissant ainsi des formations pertinentes pour les professionnels et bénévoles des centres de santé.

UNE MÉTHODE QUI S'APPUIE ÉGALEMENT SUR :



Une méthode de formation basée sur la rencontre entre les stagiaires et le formateur

- En présentiel ou distanciel
- Une équipe de formateurs compétents avec une connaissance de la pratique en centres de santé.
- Un **support de formation** remis à chaque stagiaire.
- Une durée de la formation de 1 ou 6 jours
- Des apports théoriques
- Une place laissée aux échanges entre participants
- Des **Cas concrets** apportés par les participants et le formateur
- Des **supports variés**
- A l'issue de la formation, **une évaluation** sera réalisée

TARIFS ET FINANCEMENTS

Formation habilitée par l'ANDPC :

Prise en charge DPC dans la limite du droit de tirage annuel (centre de santé et libéraux conventionnés)

Prise en charge OPCO

- en présentiel : 295€ /stagiaire/jour
- en classe virtuelle : 275€ /stagiaire/jour

Formation hors DPC :

Prise en charge par l'OPCO si vous êtes un établissement (centre de santé, SSIAD, EHPAD...)

Prise en charge FIFPL pour les professionnels libéraux

Adhérent : 260€ /stagiaire/jour

Non Adhérent :

- en présentiel : 295€ /stagiaire/jour
- en classe virtuelle : 275€ /stagiaire/jour

COMMENT S'INSCRIRE?

En ligne : sur le site de l'ANDPC

Numéro organisme de formation : 8425

Par téléphone : 02 40 96 98 74

Par mail : formation@c-trois-si.fr

Pour toutes les personnes en situation de handicap, la C3SI a la possibilité d'adapter le contenu et les modalités de la formation.
Nous consulter au préalable.



N° DREETS : 52 44 08100 44

SIRET : 814 267 670 00028

CODE APE : 9499Z